

■ **Carrelage Tomic**, à Montreux, CH-550-1022545-7, en faillite (FOSC du 08.09.2005, p. 14). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 22 mai 2006. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.

Journal no 6405 du 09.06.2006
(03418610 / CH-550.1.022.545-7)